



Debit sur caution location sans sinistre déclaré

Par **VISAVIS**, le **23/10/2019** à **16:35**

J'ai loué un Véhicule du 8 au 22 septembre à l'agence AVIS de CAHORS:(réservé en ligne billet train+location avis), j'ai pris possession du véhicule à 16h un dimanche, donc à un secrétariat d'hotel, sans constat d'un agent AVIS...Le véhicule était stationné sur le parking public de la Gare de CAHORS. J'ai bien vu un impact minime sur l'aile gauche du véhicule; ma compagne m'a incité à prendre une photo, ce que j'ai négligé de faire. J'ai rendu le véhicule le 22-09, nettoyé, le plein fait, et déposé les clefs à une employé de l'hotel, comme convenu, donc toujours en l'absence d'un agent AVIS. L'agence Avis m'a contacté par téléphone pour me signaler l'impact sur l'aile gauche du véhicule: Je n'ai pas reconnu de choc, ni d'impact. En revanche je les ai informé avoir légèrement éraflé la peinture sur la porte ARG. J'ai reçu un courrier me demandant d'établir un constat, ce que j'ai refusé...Une semaine + tard, j'ai été débité sur mon compte bancaire sans demande préalable de 253,10 €... Que puis-je faire

Par **morobar**, le **23/10/2019** à **17:33**

Bonjour,
Etablir un constat comme demandé.
Le véhicule est assuré avec une franchise, qu'on peut racheter. Si c'est votre cas, le constat est tout indiqué.
250 euro pour la réparation d'une portière et l'immobilisation de la voiture, c'est cadeau.